

Hold-up sur les universités ... Y faire face collectivement, à l'UEVE comme ailleurs !

La loi de finances 2024, votée fin 2023, a organisé pour cette année 2024 le sous-financement de l'ensemble des universités à hauteur de 1,17 milliard d'euros. Avec l'annulation supplémentaire de 80 millions d'euros de crédits en février 2024, **c'est cette année un sous-financement de 1,25 milliard d'euros que nous subissons**. Toutes les universités et la plupart des établissements d'enseignement supérieur public ont été contraints de piocher dans leurs réserves – les fonds de roulement, normalement dédiés aux investissements – pour pouvoir assurer leurs missions et maintenir leur activité de formation et de recherche. Notons aussi que tous les établissements expérimentaux – comme Paris-Saclay, dont fait partie Évry – sont en déficit. Cette politique de sous-financement a pour but de contraindre les universités **à chercher des sources d'auto-financement**. Elle est l'expression de la volonté de **détruire le service public, gratuit et financé par l'impôt**, auquel nous sommes attachés et qui profite à tous et à toutes.

Le projet de loi de finances 2025 prévoit pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) une augmentation de 98 millions d'euros sur la partie « fonctionnement et investissement » - ce qui correspond en fait compte tenu de l'inflation à seulement 20 millions d'euros en plus. Mais les universités et les autres établissements d'enseignement supérieur **vont devoir assumer par ailleurs 275 millions de dépenses supplémentaires** que l'État impose sans les financer, comme l'augmentation de la cotisation des établissements à la pension civile et l'effet du « glissement vieillesse-technicité » (la hausse de la masse globale des rémunérations à verser du fait du changement d'indice des personnels).

Il manque ainsi en réalité 255 millions d'euros dans le budget des universités pour 2025 – dont 6 millions à l'UEVE. Le sous-financement de l'ESR va donc encore augmenter en 2025. Les universités dont les fonds de roulement seront épuisés se retrouveront alors en cessation de paiement. Pour l'université d'Évry, cela risque d'être le cas en 2026.

Situation budgétaire à l'UEVE

Pour faire face à la réduction de la SCSP (Subvention pour charge de service public, qui correspond aux dotations de l'Etat aux universités), à la hausse des rémunérations et cotisations sociales et aux autres dépenses, **l'UEVE devra continuer à puiser dans son fonds de roulement** qui sera totalement épuisé courant 2026.

Pour parer à ce danger, la gouvernance prévoit **des économies drastiques pour 2025**, à commencer par la **réduction de 5 % des dotations aux UFR** – ce qui se traduira par la **diminution du nombre de cours dans les maquettes de formations**, par la **augmentation du nombre d'étudiants par TD**, par la **baisse du nombre d'heures attribuées au titre du Référentiel d'équivalences horaires (REH)** aux **enseignants et enseignants-chercheurs pour les responsabilités**, etc.

Ces mesures affecteront en premier lieu les étudiants, mais elles aggraveront également les conditions de travail. Du fait du non-remplement de beaucoup de départs, les **personnels administratifs récupèrent déjà nombre de missions**. La complexification

des structures, dans le cadre notamment de Paris-Saclay, démultiplie les tâches à accomplir. **Les injonctions de l'administration à faire des économies sur tout (y compris les formations internes) sont déjà fortes.**

D'autres réductions au programme : le gel de la maintenance, une diminution des budgets de fonctionnement, **la suppression de nombreux postes, dont les premiers à en pâtir seront les personnels contractuels, enseignants et administratifs.** Le projet prévoit également une « adaptation » de l'offre de formation (**comprendre : des fermetures de filières**) ainsi que **le développement de nouvelles ressources propres dès 2025.**

Comment réagir à l'austérité prévue ?

Pour les organisations syndicales signataires, il est inacceptable que ce projet funeste nous soit présenté comme un mal nécessaire, une trajectoire inéluctable. Le désengagement de l'État n'est pas ponctuel, il se poursuit depuis de nombreuses années déjà, fragilisant les universités davantage chaque année. La dernière baisse de la subvention de l'État était imprévisible, d'autres viendront, rendant les efforts budgétaires prévus pour 2025 et au-delà insuffisants. Elle va engendrer de nouvelles économies, rendant un « retour à l'équilibre » de plus en plus incertain.

Les présidents d'université se sont réunis le 21 novembre devant le ministère de l'ESR pour protester contre la baisse de leurs budgets, **mais il est également nécessaire qu'une résistance contre l'étranglement des universités par des coupes budgétaires incessantes se mette en place dans les établissements.** Ce n'est pas le coût de la formation de la jeunesse ou celui du travail des personnels dans les universités qui sont responsables du dérapage du déficit de la France, **mais les baisses d'impôts colossales offertes aux grandes entreprises et aux plus aisés depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron au pouvoir en 2017** qui ont diminué drastiquement les recettes de l'État.

Cette bataille, pour qu'elle soit victorieuse, doit conjuguer les forces de tous et toutes : celles des personnels et des étudiants. Il s'agit aussi de convaincre la gouvernance de la nécessité de s'opposer à l'austérité imposée.

L'AG des personnels prévue le 3 décembre sera une excellente occasion pour le faire. Les organisations signataires demandent que les étudiants, premiers concernés par la baisse des dépenses, y soient également conviés.

